

# Table de collaboration sur l'équité et la lutte contre le racisme pour les organismes d'établissement et de réinstallation (TCELR)

Alors que l'indignation **collective face au traitement injuste des Noirs, des autres groupes racialisés et des peuples autochtones** dans notre société s'est accrue à la suite de l'assassinat de George Floyd et de la découverte de tombes anonymes dans les pensionnats indiens, des pressions se sont exercées sur le gouvernement fédéral pour qu'il **s'attaque au racisme systémique** au sein de ses institutions et de ses rangs. **L'appel à l'action du greffier sur la lutte contre le racisme, l'équité et l'inclusion dans la fonction publique fédérale** propose des actions spécifiques et significatives pour **lutter contre le racisme** et faire **progresser la réconciliation, l'accessibilité, l'équité et l'inclusion** au sein de nos organisations.

**Le secteur des programmes sociaux (PS) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)** ainsi que les organisations non gouvernementales travaillant dans les domaines de l'aide à la réinstallation, de l'établissement et du (ré)établissement s'engagent à prendre des **mesures concrètes** dans le cadre de leurs pouvoirs et de leurs mandats pour **lutter contre le racisme et toutes les formes d'oppression**.

## Objectif 1

Faciliter les discussions sur les objectifs de la politique en matière de lutte contre le racisme et d'équité pour les bénéficiaires financés par l'IRCC dans le secteur de l'établissement et du (ré)établissement.

**Objectif :** Veiller à ce que les politiques pertinentes soient adaptées au contexte et aux capacités du secteur, avec une forte probabilité d'atteindre les résultats escomptés.

## Objectif 2

Élaborer un glossaire des termes clés liés à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de prestations de services en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans le secteur de l'établissement ou de la réinstallation.

**Objectif :** Garantir une utilisation cohérente des termes pertinents au sein d'IRCC et du secteur de l'établissement ou du réétablissement.

## Objectif 3

Identifier des mécanismes de collecte de données pour mieux connaître le profil des organisations financées par IRCC et examiner dans quelle mesure ces organisations reflètent/représentent la race, les cultures, les sexes et d'autres caractéristiques des populations qu'elles sont chargées de servir.

**Objectif :** Examiner la diversité des organisations financées par IRCC et s'assurer de la qualité des services fournis par IRCC.

## Objective 4

Fournir un soutien pertinent aux organisations prestataires de services au sein du secteur afin de s'assurer que toutes les organisations financées ont la capacité nécessaire pour développer et mettre en oeuvre les nouvelles exigences de la clause antiraciste dans les nouveaux accords de contribution dans le cadre du processus ADP 2024.

**Objectif :** Veiller à ce que les bénéficiaires de fonds de la ADP 2024 soient bien équipés pour mettre en oeuvre la clause antiraciste jointe à leurs nouveaux accords de contribution.